



ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BATIMENTS

11.6.1941 0930
4860 1774/75/7

HOPITAL NESTLE

1. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 23 novembre 1982 un crédit de Fr. 6'800'000.-- pour financer les travaux d'entretien et de transformation de l'Hôpital Nestlé. La Commission parlementaire est composée de :

M. C. CORNAZ	Mme J. JUVET
M. R. BERBERAT	Mme F.-L. MATILE
M. J. CHAMOT	M. R. MARTINELLI
M. C. DEBONNEVILLE	M. J.-C. MONNIER
Mme M. DURGNAT	M. J.-C. ROCHAT
M. A. GUEX	M. B. THALMANN
M. P. HUNZIKER	M. J.-R. WILLI
Mme C. JAQUET	

2. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 9 septembre 1986, un crédit complémentaire de Fr. 4'800'000.-- pour la transformation de l'Hôpital Nestlé. La Commission parlementaire est composée de :

Mme M. MISCHLER	M. M. MARGOT
M. R. BERBERAT	M. J.-C. MONNIER
Mme J. CODEREY	M. Y. PAQUIER
M. Cl. DEBONNEVILLE	M. J.-C. ROSSET
M. M. GORGE	M. L.-E. ROSSIER
M. E. HENCHOZ	M. G. THARIN
Mme M.-L. JOST	

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 13 mai 1987, un crédit complémentaire de Fr. 2'980'000.-- pour la transformation de l'Hôpital Nestlé. La Commission parlementaire est composée de :

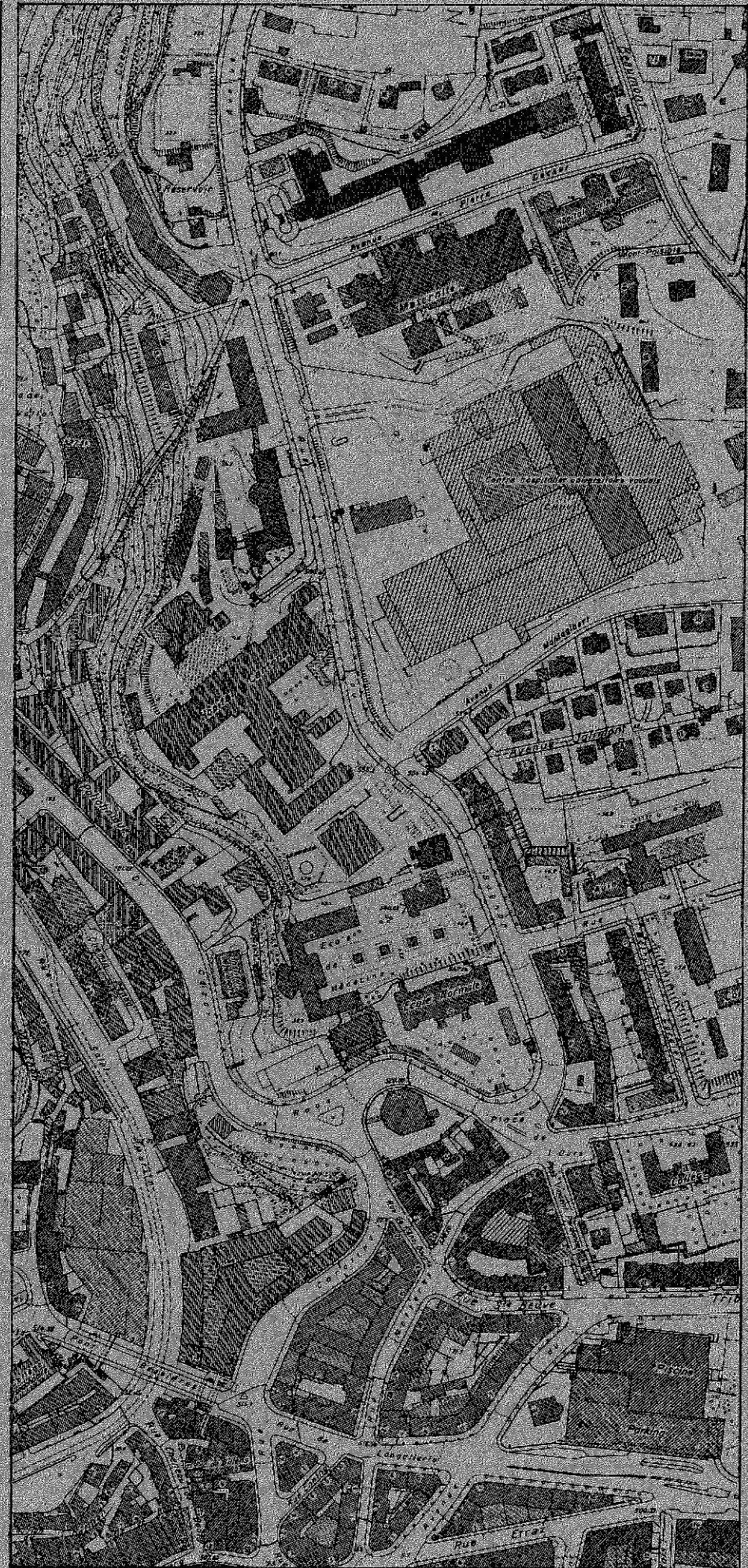
Mme A.-M. BERGDOL	M. A. FOREL
M. R. ACKERMANN	M. W. FREYMOND
M. S. BECK	M. M. GORGE
M. D. BOVET	M. Ed. GRAF
M. B. CHENAUX	M. J. PONTI
M. P.-A. CORNU	Mme F. RYTER
Mme A.-M. DEPOISIER	

Le réaménagement de l'hôpital Nestlé s'intègre dans la vaste opération d'assainissement des anciens immeubles de l'Hôpital cantonal et de redistribution des services médicaux après l'ouverture du nouveau bâtiment hospitalier. Les travaux de Nestlé sont, en fait, le premier maillon important d'un "chemin critique", dont les étapes essentielles passent par l'hôpital de Beaumont, le nouveau bâtiment hospitalier, pour se terminer à l'ancien bâtiment principal de l'Hôpital cantonal.

Ce grand puzzle aux pièces compliquées s'étend sur plus de dix ans puisque le chantier de Nestlé s'est ouvert en 1983 et que l'ouverture des nouvelles polycliniques à l'ouest du Bugnon est prévue pour environ 1994.

La rénovation effectuée à l'hôpital Nestlé a montré, de manière exemplaire, qu'un bâtiment hospitalier se dégrade très rapidement, du fait de l'intensité d'exploitation inhérente à des services de soins. Le projet retenu avait sous-estimé l'"usure" de cet immeuble, qui avait pourtant été régulièrement entretenu. Plusieurs mauvaises surprises ont nécessité un approfondissement de l'intervention et l'octroi de crédits complémentaires. Malgré ces aléas, l'opération reste économiquement favorable puisque les coûts unitaires au mètre cube rénové ou au lit se situe presque à la moitié de ceux d'une construction nouvelle. Ce résultat positif a été obtenu grâce à un effort soutenu d'économies de la part aussi bien du maître de l'ouvrage que des mandataires; mais, il a aussi été rendu possible par la qualité de l'immeuble dont la simplicité du plan et le choix judicieux des matériaux ont beaucoup facilité sa réhabilitation.

Jean-Pierre DRESCO
Architecte cantonal



"Plan reproduit avec l'autorisation
du Service du cadastre de la Ville de
Lausanne du 5 juillet 1988".

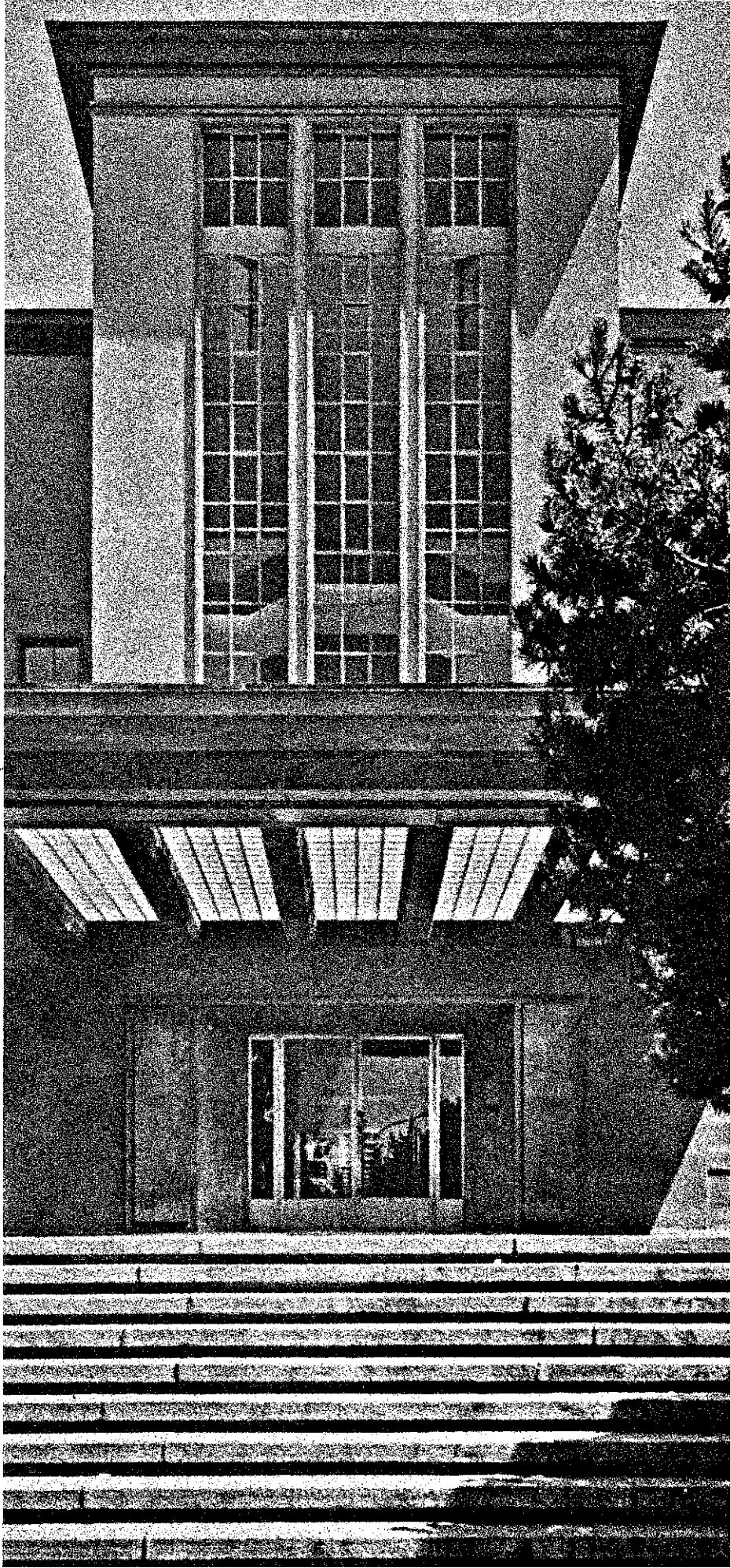
4. Organisation du maître de l'ouvrage :

La Commission de construction des bâtiments hospitaliers et universitaires du Bugnon est composée de :

M. J.-P. DRESCO, architecte cantonal
M. L.-S. PRODHOM, directeur général du CHUV
M. M. CEVEY, médecin cantonal
M. Ch. PILLOUD, directeur administratif de l'UNIL
M. F. VEILLARD, architecte au SSPPS
M. J. FLURY, sous-directeur du CHUV
M. J.-P. HAMEL, architecte planificateur au CHUV
M. R. MICHAUD, architecte SIA/EPFL, assiste la Commission de construction dans ses tâches de planification et de coordination.

- Mandataires :

- Architecte	M. François BACHMANN
- Ingénieur	M. Vincent GETAZ
- Géomètre	M. Jean-Jacques LEHMANN
- Bureau technique sanitaire	Joseph DIEMAND S.A.
- Courant faible	TELEPHONIE S.A.
- Chauffage, ventilation climatisation	Henri Wegmann, succ. Willi GILLIOZ
- Installation piscine	CLENSOL
- Ing. en électricité	Jean-Pierre MABILLARD
- Physique des constructions	Gilbert MONAY
- Artiste	André GASSER



ÉTAT DE VALD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

HOPITAL NESTLE

INTRODUCTION

Le compte rendu annuel 1930 de l'Hôpital cantonal relatait que "les projets, plans et devis de la future clinique médicale, furent adoptés par le Grand Conseil, qui par décret, allouait au Conseil d'Etat un crédit d'un million de francs pour parfaire la donation Nestlé sous réserve de ratification par le peuple, conformément à la Constitution vaudoise".

Cinq ans plus tard, l'inauguration de l'Hôpital Nestlé est chose faite, ainsi est mise en exploitation la clinique médicale universitaire, liée à l'activité du Professeur Louis Michaud qui définit, dans son discours d'inauguration, le rôle que doit jouer une pareille institution dans l'enseignement de la clinique médicale : "Evitons de pousser le système de taylorisation à l'extrême. Car alors le champ se décompose, le malade passe d'un spécialiste à l'autre, et le diagnostic s'établit comme le produit d'une machine" et il poursuit : "tout semble exaucé, il est vrai, mais l'essentiel manque : la compréhension de l'âme inquiète des malades...".

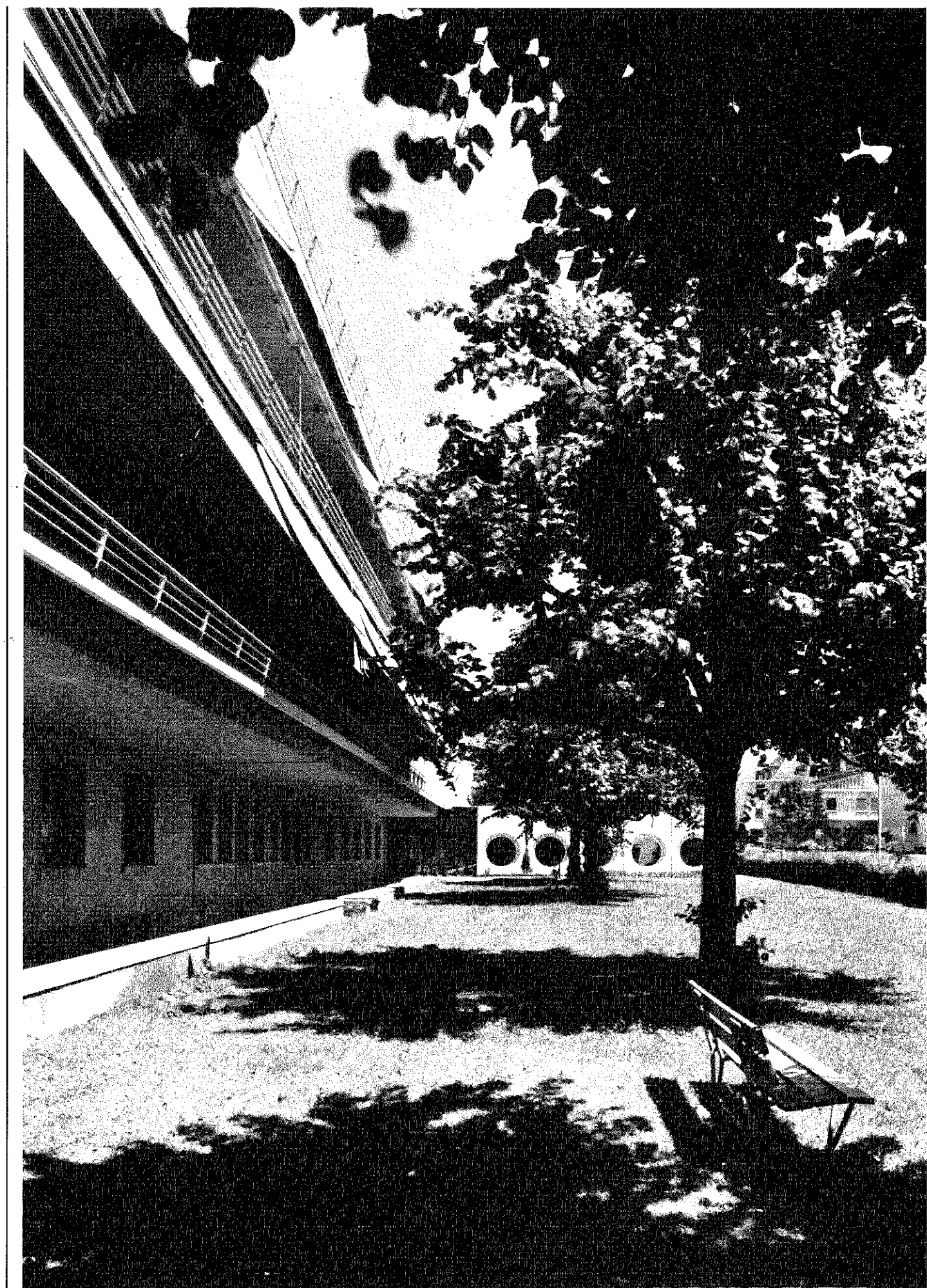
Par la suite, entre 1957 et 1964 - et pour répondre à des besoins nouveaux - le bâtiment "Hôpital Nestlé" sera remanié et agrandi, perdant en 1982 sa destination initiale avec l'installation du département de médecine interne dans le nouveau bâtiment hospitalier.

Une troisième étape est amorcée, avec la reprise totale de "l'ancien" et du "nouveau Nestlé", réaménagement soumis aux aléas d'un environnement politico-économique moins favorable aux constructions hospitalières, la société ayant définitivement rangé au placard des souvenirs l'époque glorieuse des années soixante.

Au milieu de ces difficultés, comme à la fin des années vingt, la Maison Nestlé, à qui nous disons un grand merci, était là, une fois encore; grâce à ses libéralités, il a été possible de créer quelque chose de nouveau, un bassin destiné à la rééducation des patients du CHUV.

Ce réaménagement ne permet pas seulement de mettre le service de rhumatologie, médecine physique et de réhabilitation (RMR), dans une meilleure situation architecturale et fonctionnelle, mais il offre aux patients hospitalisés pour des longues périodes (en moyenne + 60 jours) des conditions d'hébergement plus confortables sur le plan social avec des espaces de récréation et de communication.

Les toits de Nestlé n'abriteront pas seulement le service RMR, mais aussi le gros de la division de neuropsychologie (elle aussi impliquée dans des mesures de réhabilitation), l'antenne de psychologie médicale et l'Ecole cantonale vaudoise de physiothérapie. Saluons ici ce regroupement



qui offre aux élèves de cette école un environnement qui associe étroitement la théorie (dans les salles de cours) à la pratique (auprès du patient).

Mais l'hôpital universitaire n'est pas seulement une institution qui "donne des soins" ou qui "permet l'enseignement"; il se doit de faciliter l'acquisition de connaissances nouvelles, théoriques et pratiques. L'Hôpital Nestlé réaménagé n'échappe pas à cette règle : des laboratoires attribués actuellement au département de médecine interne (laboratoire d'hypertension) occupent les espaces du dernier niveau situé à l'est du bâtiment.

Nous sommes heureux de remettre locaux et infrastructure aux futurs utilisateurs; le parcours a été long. Merci à tous ceux et celles qui ont patienté, qui ont su maintenir avec ténacité la cause de la réhabilitation; merci à tous ceux et celles qui ont permis la réalisation de cette troisième étape de l'histoire "Hôpital Nestlé".

Prof. L. S. PROD'HOM
Directeur général du CHUV



L'Hôpital Nestlé : *"C'est peut-être la partie de mon oeuvre dont je suis le plus fier, car j'ai l'espoir que cette institution est assez bien comprise pour pouvoir servir à plusieurs générations de médecins pour soigner les malades, pour enseigner la médecine et pour faire avancer la science médicale"* (1). Soins, enseignement, recherche : *"organisateur des victoires de la science"*, selon l'expression de Jacques Copeau (2), Louis Michaud signale là en connaissance de cause la modernité de ce premier institut clinique lausannois, inauguré en 1935 à son initiative, avec l'appui du financier et industriel Louis Dapples, au nom de la Société Nestlé, de l'architecte Georges Epitoux, ainsi bien entendu que du peuple vaudois et son gouvernement.

Ailleurs encore, Michaud fait de cet édifice son *"testament scientifique"* le *"symbole d'une clinique médicale intacte"*, résistant à la *"taylorisation"* (3).

"Nestlé", c'est Michaud. Un nom qui, pour n'être attaché à aucun syndrome, à aucune maladie, n'en illustre pas moins 37 ans durant - de 1913 à 1950 - la chaire de clinique médicale et pathologie interne de la Faculté de médecine et le service de médecine de l'Hôpital cantonal de Lausanne.

Louis Michaud. Portrait au crayon de couleur sur papier, signé : "Louis Rivier 1956. Novembre". (Salle du Sénat de l'Université de Lausanne; photo Bornand, Lausanne).

Quel est donc cet homme qui, par delà l'entre-deux-guerres, relie première et deuxième belles époques; qui, au plus fort de l'animosité entre Confédérés, fait reconnaître en Romandie la suprématie scientifique germanique et, en pleine crise économique, fait construire un hôpital modèle?

L'ECOLE ALLEMANDE

Louis Alexandre Eugène Michaud naît le 8 juin 1880 à Berne, originaire d'Epiquez (Berne), d'une mère polonaise et d'un père de souche bourguignonne, ancien vicaire de la Madeleine à Paris puis professeur de théologie vieille-catholique et de littérature française à l'Université de Berne (4).

Docteur en médecine de l'Université de Berne (1904), il y est l'assistant du clinicien Sahli et de l'anatomo-pathologiste Langhans. Il se rend ensuite chez le chirurgien Girard, à Genève, puis à Heidelberg, chez le clinicien et physiopathologiste Krehl, et à Franfort puis Kiel, chez Lüthje, l'un des jeunes maîtres de la médecine interne allemande d'alors, prématurément décédé d'un typhus pendant la guerre. C'est à Kiel que Michaud entame sa carrière académique : privat-docent (1910), puis professeur (septembre 1913), tandis qu'il dirige temporairement un hôpital de maladies infectieuses à Nisch, Serbie, lors de la guerre balkanique (avril à juillet 1913).

LAUSANNE

A la succession de Louis Bourget (1856-1913), professeur de clinique médicale à Lausanne depuis 1898, Louis Michaud l'emporte, à 33 ans (novembre 1913), devant le candidat autochtone porté par les Dind, Roud et Roux (5) : Jules Taillens (6). Fort d'un important bagage d'anatomie pathologique et de chimie physiologique accumulé dans une Allemagne hégémonique en des années florissantes, Michaud obtient à la Faculté le soutien des Beitzke, Combe, Demiéville, Rossier, Strzyzowski.

Son allure bernoise, son dogmatisme germanique et son affectivité d'hypersensible (7) occasionnent certaines résistances à ses méthodes de travail et idées nouvelles, particulièrement dans le contexte de la Grande Guerre, caractérisé en Suisse par le "fossé" entre Latins et Allemands. Mais Michaud s'impose rapidement à Lausanne, donnant l'enseignement d'anatomie pathologique en plus du sien propre (1914) et devenant doyen de Faculté à 36 ans (1916) et membre d'honneur d'Helvetia (1923). On lui doit la construction du Pavillon Bourget (1917), aujourd'hui démolie, innovant dans le traitement des tuberculeux.

Par ses travaux, Michaud touche à tous les domaines de la médecine interne : goitre, métabolisme des protéines, diabète et hyperinsulinisme, ulcère gastrique, glycosides de la digitale, endocrinologie, pathologie hépatique ou rénale, neurologie, hématologie, fonction respiratoire. Absorbé par son service, l'enseignement, les expertises, les conférences à l'étranger et... la direction des recherches de ses élèves, Louis Michaud a sans doute moins publié que d'autres. Il contribue à la fondation du Sanatorium universitaire suisse et du Centre anticancéreux romand (1924), aux destinées desquels il préside. Docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille (1942), il est encore membre fondateur de l'Académie suisse des sciences



Le Professeur L. Michaud parlant à ses élèves - Zinner.

Le Professeur Louis Michaud parlant à ses élèves.
Croquis d'Oscar Lazar, Corps médical vaudois, 1937.
(Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne).

médicales (1943), à laquelle il légua sa fortune, et correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

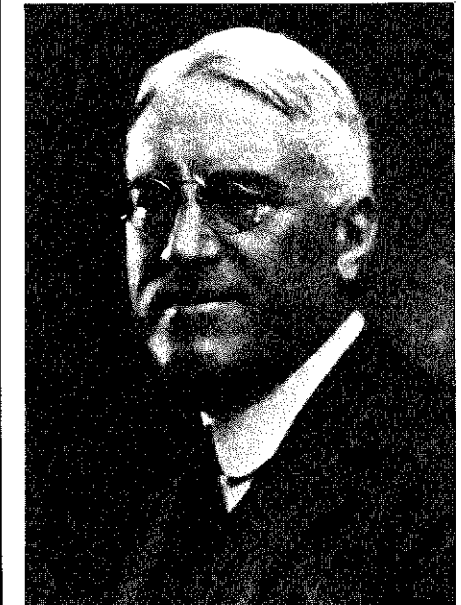
Approchant la cinquantaine, il épouse en 1929 le Dr Marthe Elskes (1893-1973), l'une de ses étudiantes, Neuchâteloise d'origine suédoise. D'abord infirmière au Bon-Secours, engagée sur le front français en 1914-1918, elle obtient sa Maturité fédérale, puis son diplôme de médecin, avant de devenir interne à la clinique médicale de Lausanne, où elle effectue sa thèse. *"Compagne admirable et collaboratrice de chaque instant, hôtesse attentive, aimable et cultivée, elle sut créer à l'Hôpital Nestlé, dans son appartement de Richemont ou dans sa demeure de Corsy, l'atmosphère qui convenait au patron, le centre rayonnant pour tant d'élèves, de collaborateurs, de collègues et d'amis, de Suisse ou de l'étranger"* (8).

LE LABORATOIRE EN CLINIQUE

L'Hôpital Nestlé demeure l'aboutissement le plus singulier du Professeur Michaud. Dès 1927, la Nestlé and anglo-swiss holding Company Ltd songeait à oeuvrer en faveur d'une clinique médicale modèle à Lausanne, inspirée par le Président de son Conseil d'administration Louis Dapples (1867-1937), financier genevois d'origine vaudoise, cousin éloigné du syndic de Lausanne Edouard Dapples. Les Dapples avaient par ailleurs produit huit médecins, de la fin du XVIIe au début du XIXe siècle, dont le neveu même du Dr Tissot (9). Alarmé par la surcharge de l'Hôpital cantonal inauguré en 1883 et sa conception totalement inadaptée au développement de la recherche et à l'application de la médecine expérimentale, Dapples saisit l'occasion de la fusion de Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses S.A. avec Nestlé pour proposer au Conseil d'Etat vaudois le don d'un million de francs pour l'édification d'une clinique médicale moderne, à la condition d'un effort financier équivalent de la part du Canton. Dapples avait tiré Nestlé d'un fort mauvais pas en 1922, assainissant son expansion au point d'atteindre en 1929 le chiffre record de 30 millions de bénéfices (10).

Après adoption des crédits en votation populaire (1930), les travaux durent quatre ans, sous la direction de l'architecte Georges Epitoux, désigné par Dapples. Conçu dans l'euphorie des années folles, le projet voit le jour au cœur de la tourmente des années trente. De même que Bellerive-plage constitue la marque de la Lausanne rouge (1937), l'Hôpital Nestlé témoigne de la collaboration de l'industrie privée avec les pouvoirs publics, en des temps troublés. Le bâtiment est organisé fonctionnellement en deux ailes : l'une "hospitalière" (sud) groupant 138 lits, l'autre "scientifique" (ouest) abritant laboratoires, salles d'examen, bibliothèques et auditoires. Pour son dixième anniversaire à la tête de la Société Nestlé, Louis Dapples reçoit de l'Université de Lausanne en 1933 le titre de Docteur honoris causa de la Faculté de médecine (11).

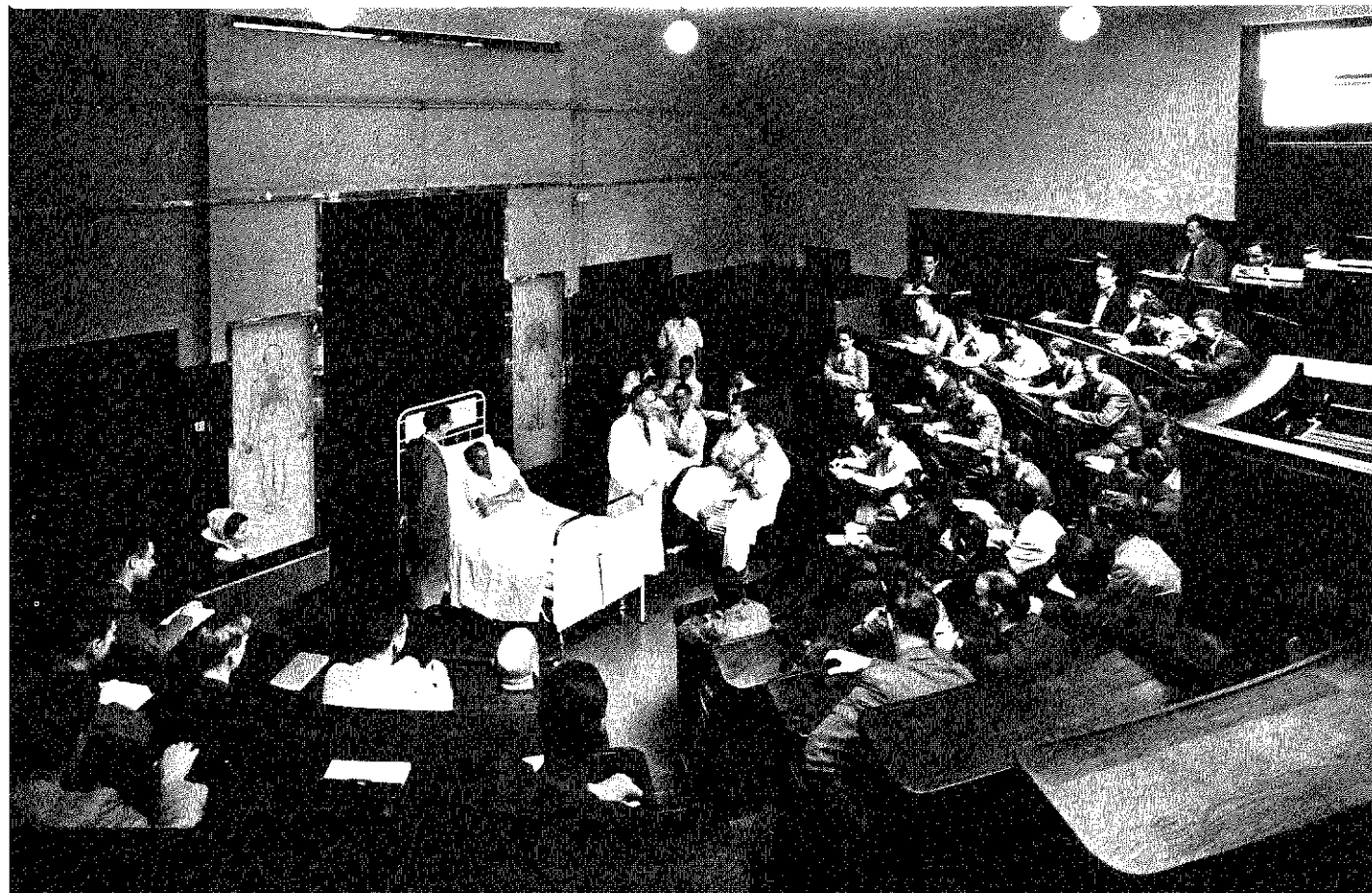
La clinique chirurgicale agrandie (1914), vient donc enfin le tour de la clinique médicale, magnifiquement dotée, qui d'un coup accède au XXe siècle et, délaissant le bâtiment principal de l'Hôpital cantonal, établit son centre de gravité à l'est du Bugnon, suivant en cela la Maternité et la clinique infantile (1916), le Pavillon Bourget (1917) et l'Hospice Sandoz (1932).



Louis E.C. Dapples (1867-1937), sauveur et réorganisateur de Nestlé, 1922-1937, Dr h.c. de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, 1933. Photo P. Apers, Paris (Orell Füssli, Zürich).

L'IRRATIONNEL EN MEDECINE

Louis Michaud enseigne davantage la pathogénie et la sémiologie que la thérapeutique. Ses leçons cliniques, empreintes d'une précision rigoureuse, insistant longuement sur l'anamnèse et l'examen du patient, sont de celles qu'on apprécie rétrospectivement à leur juste valeur. Pour Michaud, "esprit en même temps si positif et si sensible" (12), l'observation clinique, enrichie de la recherche de laboratoire, ne doit pas perdre de vue "l'homme malade" (13). "On aime à dire que la médecine est une science rationnelle. Elle l'est, puisqu'elle emploie les méthodes exactes des naturalistes pour analyser les fonctions et leurs troubles séparément, avant d'en faire la synthèse. Mais comme la vie et la personnalité de l'homme sont



Cours de clinique médicale à l'Hôpital Nestlé, été 1937. On distingue le Professeur Michaud, au pied du lit; debout près du radiateur, Louis Hertig, technicien préparateur; assis devant lui, le Dr Michel Jéquier, assistant; devant ce dernier, le Dr Paul Schneiter, chef de clinique; à sa gauche, le Dr Jean-Pierre Chapuis, assistant. Photo de Jongh (Musée de l'Élysée, Lausanne).

composées de facteurs irrationnels, nous sommes bien obligés de reconnaître à l'irrationnel une place dans la médecine. Plus un médecin a d'expérience, plus il aura recours, lorsqu'il se trouve en face du malade, à ses notions historiques, psychologiques, philosophiques. Nous devons bien avouer que la médecine moderne ne peut plus se maintenir et se développer sur une base uniquement rationnelle (...).

La médecine moderne répudie la notion ontologique des maladies et les conçoit dans le cadre des processus biologiques. Elle n'identifie plus la notion de maladie avec celle d'une lésion anatomique ou de la fonction déviée d'un organe. Elle entend que la maladie soit un processus qui intéresse la personnalité tout entière, parce qu'elle est déterminée par la constitution somatique et psychique du malade" (14).

L'HONNETE HOMME

Élevé dans un milieu de haute culture, Michaud était pétri de l'idéal classique de l'honnête homme. "Ses connaissances étendues - fruits de tant de voyages, de lectures, d'expériences, de contacts personnels - étaient à sa disposition au moment voulu grâce à sa prodigieuse mémoire. On perdait pied rapidement à son contact, non sans admiration d'ailleurs". (15). Fêru de musique, peinture et littérature, il ne se laissait toutefois guère entraîner à goûter les tendances artistiques contemporaines : son condisciple Paul Klee n'avait trouvé grâce à ses yeux que dans l'élaboration ancienne de son ex libris (16). En humaniste, Michaud - qui vouait à ses parents et maîtres un véritable culte - portait un intérêt tout particulier à la philosophie et à l'histoire.

Il avait notamment contribué à la nomination à Lausanne du pathologue de Francfort Edgar Goldschmid, premier chargé de cours d'histoire de la médecine (1933), et accueilli à Nestlé sa bibliothèque, malheureusement dispersée par la suite.

LA POSTERITE

Pour ses 60 ans, en 1940, les amis et élèves de Louis Michaud lui font l'hommage d'un volume de mélanges de près de 700 pages (17). A sa retraite, en 1950, ses élèves Guido Hemmeler, Michel Jéquier, Edouard Jéquier-Doge, Raymond Lapp et Marc Lob, avec la complicité d'amis et personnalités de tous horizons, lui préparent un superbe et émouvant recueil entièrement manuscrit (18). On ne saurait produire preuves plus évidentes de la profonde sympathie et de l'infinie reconnaissance suscitées par le personnage.

Louis Michaud a marqué des générations de médecins vaudois et s'est assuré une postérité universitaire en médecine interne. Avec un Paul Henri Rossier (1899-1976), professeur de policlinique médicale (1937) puis de clinique médicale (1957) à Zürich (19); un Edouard Jéquier-Doge, professeur de policlinique médicale à Lausanne (1950); un Michel Jéquier, professeur de neurologie à Lausanne (1962); un Marc Lob, professeur de médecine du travail à Lausanne (1977). C'est à Michaud également que l'on doit la venue à Lausanne d'Alfred Fleisch (1892-1973), professeur de physiologie (1932).

Atteint dans sa santé depuis 1940, Louis Michaud disparaît le 8 juillet 1956 à Lausanne. A son successeur, Alfredo Vannotti, incombe la promotion de la médecine de l'après-guerre, sous le double signe de l'expansion et la spécialisation.

Guy SAUDAN, historien
Lausanne/Pully

Merci de leur aide aux professeurs Michel Jéquier, Edouard Jéquier-Doge, Fernand Cardis et Michel Dolivo, Lausanne.

- (1) Louis Michaud, "Leçon d'adieu à ses étudiants, prononcée le 30 juin 1950", in *Journal suisse de médecine*, 1950, p. 1336.
- (2) "Lettre au Professeur Louis Michaud pour ses soixante ans; Fernand, 5 novembre 1939", in *Hommage à Louis Michaud*, 8 juin 1940, Bâle, Schwabe, 1940, p. 3.
- (3) "Une organisation moderne : l'Hôpital Nestlé de Lausanne (Suisse), clinique médicale universitaire", in *L'Illustration*, 1935, No 4814, supplément, p. XXV.



Ex libris de Louis Michaud. Gravure sur cuivre de son condisciple Paul Klee (initiales en bas à droite), Berne, automne 1901. Mephistophélès dans le bureau du Dr Faust : "Der Geist der Medizin ist leicht zu fassen!... Ihr durchstudiert die gross'und kleine Welt, Um es am Ende gehn zu lassen, Wie's Gott gefällt". (Goethe).

- (4) Emma Sophie Brühl (née en 1854) et Eugène Michaud (1839-1917). La soeur de Louis, Jeanne Olga Sophie (1882-1963), épouse le Danois Erwin Stelling : de ce couple est issu l'historien Sven Stelling-Michaud. Cf. Raoul Dederen, Un réformateur catholique au XIXe siècle : Eugène Michaud (1839-1917), Vieux-catholicisme - Oecuménisme, Genève, Droz, 1963, XVIII-338 p.
- (5) "Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de Faculté de médecine du 24 septembre 1913 : rapport de la commission et discussion du Conseil", transmis au Chef du Département de l'instruction publique et des cultes le 26 septembre. Faculté de médecine de Lausanne, enveloppe Louis Michaud.
- (6) Jules Taillens (1871-1954), privat-docent (1903), puis professeur extraordinaire (1913) de médecine interne à Lausanne, avant de reprendre la chaire de pédiatrie (1917).
- (7) Raymond Lapp, in Louis Michaud, 1880-1956, Bâle, Schwabe, 1957, p. 41 (tiré de Schweizerisches Medizinisches Jahrbuch).
- (8) Michel Jéquier, "Mme Louis Michaud-Elskes", in Gazette de Lausanne, 8 octobre 1973, p. 9.
- (9) Jean-Marc Morax, Statistique médicale du canton de Vaud..., Lausanne, Rouge, 1899, p. 176.
- (10) Benjamin Rossier, "Rôle de Monsieur Louis Dapples dans la Société Nestlé", in Volume jubilaire en l'honneur de Monsieur Louis E.C. Dapples pour son 70ème anniversaire, Vevey, Nestlé, 1937, p. 87. Cf. également : Henri Rieben et al., Portraits de 250 entreprises vaudoises, Lausanne, 24 Heures, 1980, p. 5.
- (11) W. Palen Conway, "A tribute to Louis Dapples, international Banker", in Volume jubilaire... (op. cit.), p. 39.
- (12) Michel Jéquier, "Louis Michaud, 1880-1956", in Revue médicale de la Suisse romande, 1956, p. 885.
- (13) Louis Michaud, "La clinique médicale universitaire, ses travaux et son enseignement", in Recueil de travaux publiés à l'occasion du quatrième centenaire de l'Université de Lausanne, Lausanne, Rouge, 1937, p. 89.
- (14) Louis Michaud, "L'orientation de la médecine moderne, conférence académique faite à l'Aula de l'Université de Lausanne, le 1er février 1945", in Alma Mater, mars 1945, No 6.
- (15) Edouard Jéquier-Doge, "Louis Michaud, 1880-1956", in Gazette de Lausanne, 11 juillet 1956.
- (16) Michel Jéquier, "Pour le centenaire de Paul Klee : l'ex libris de Louis Michaud", in Schweizer ex libris club, Mitteilungsblatt, novembre 1979, No 15, p. 1.
- (17) Hommage à Louis Michaud, 8 juin 1940, Bâle, Schwabe, Revue médicale de la Suisse romande, Schweizerische Medizinische Wochenschrift, 1940, XII-674 p.
- (18) Actuellement en possession du Professeur Michel Jéquier, Lausanne
- (19) Albert von Rohr, Die medizinische Poliklinik der Universität Zürich, 1835 bis 1983, Stuttgart, New-York, Georg Thieme Verlag, 1983, p. 228.

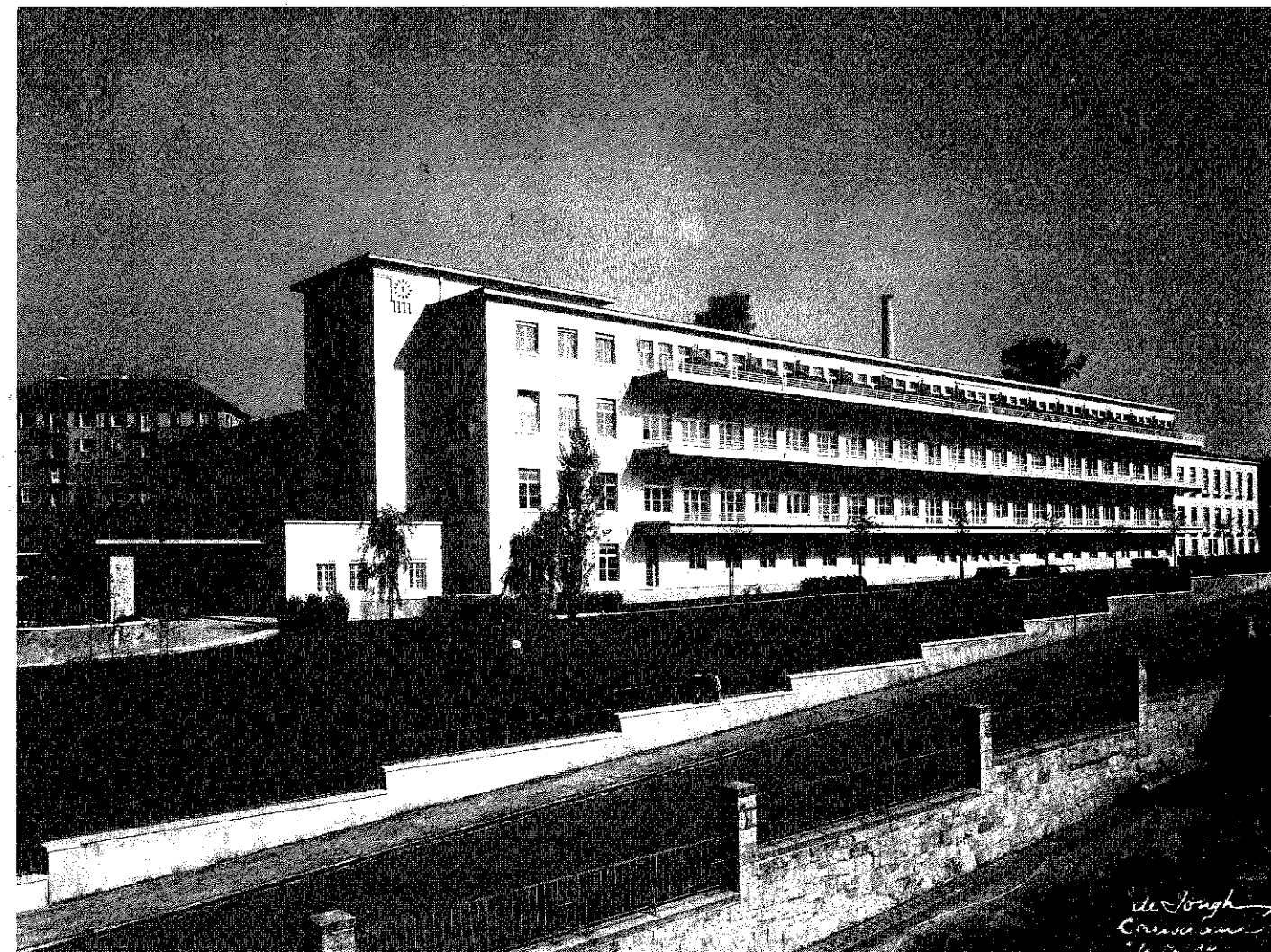
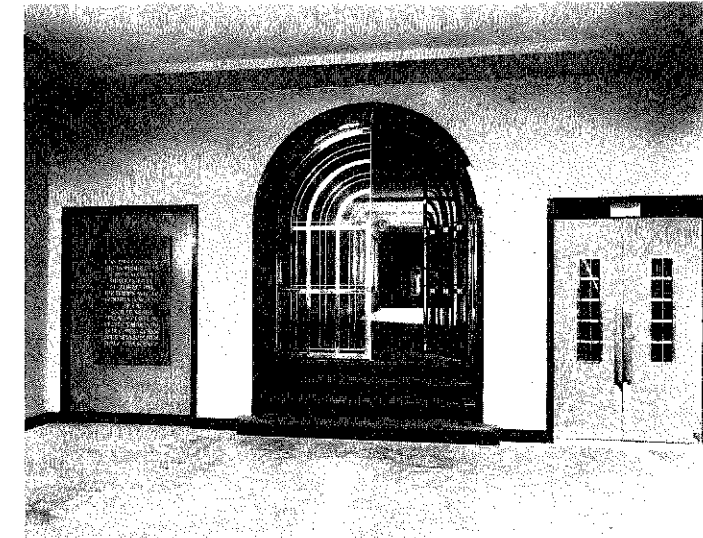
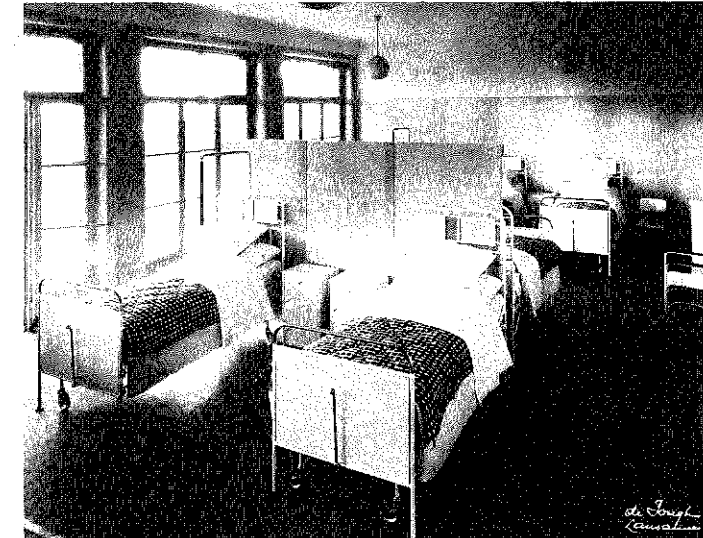
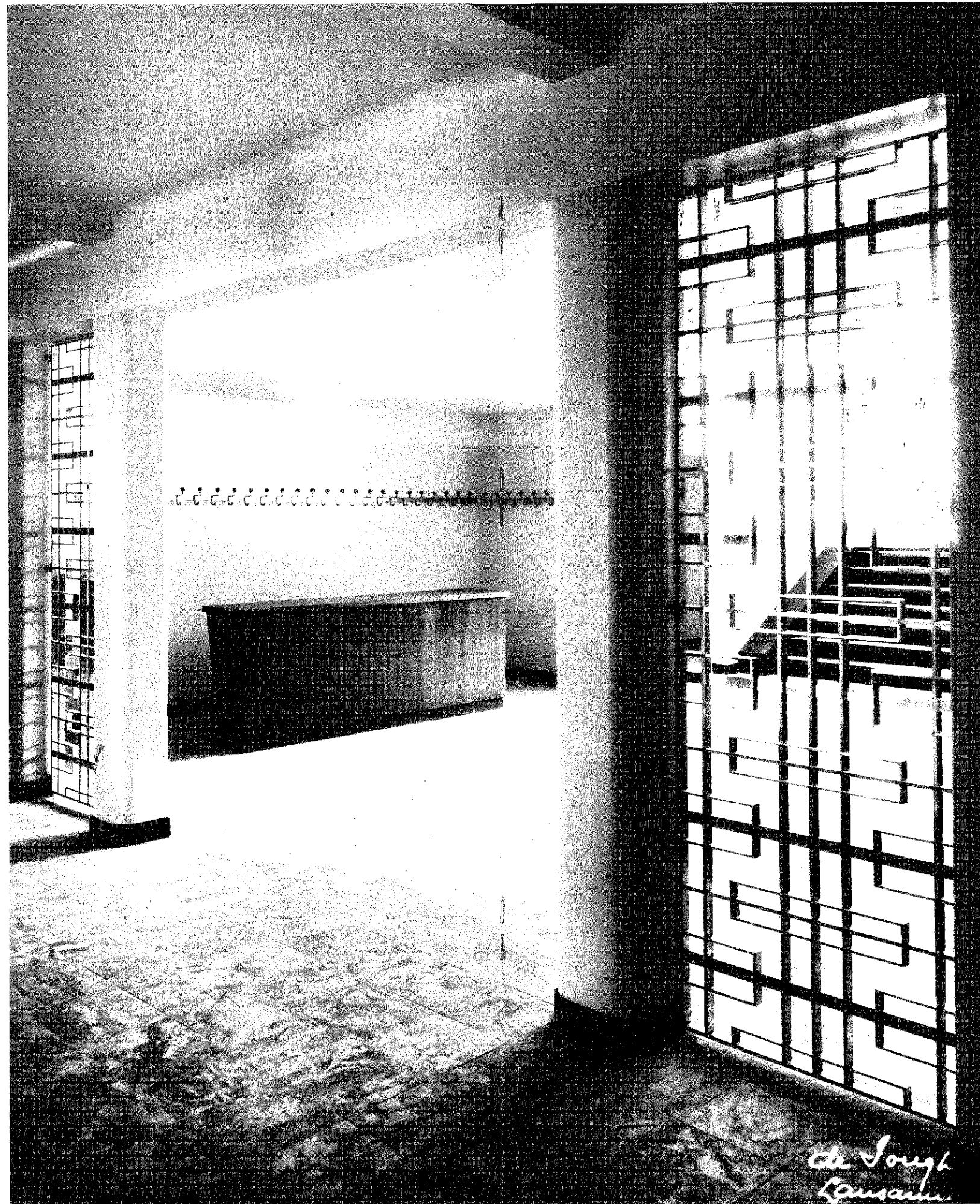
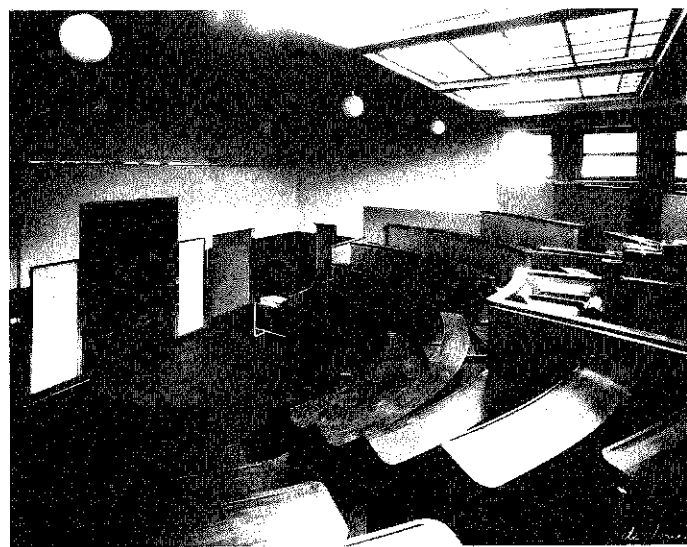


Photo de Jongh, Musée de l'Elysée

ETAT ANCIEN



Photos de Jongh, Musée de l'Élysée

La construction de l'Hôpital Nestlé a été réalisée en deux étapes. La première, due à l'architecte lausannois Georges Epitoux, fut inaugurée en 1935. Elle comprenait deux corps de bâtiments implantés perpendiculairement, l'un constituant la partie hospitalière orientée au Sud, l'autre abritant les laboratoires et auditoires, orientée à l'ouest.

L'hôpital comportait quatre niveaux : le rez, réservé au logement du personnel et aux locaux de service, le 1er étage abritant la division des femmes, le 2ème celle des hommes et le 3ème les malades "privés". Toutes les chambres, à part celles du secteur isolement, étaient en contact avec des galeries permettant la sortie de tous les lits en plein air.

A ce stade de sa construction, l'Hôpital Nestlé comportait 138 lits, répartis en chambres de 1, 2, 5 et 10 lits, ces dernières séparées en deux par une paroi à mi-hauteur.

L'aile ouest comprenait trois niveaux avec entrées et escaliers indépendants, et abritait une bibliothèque, la radiologie, des laboratoires et un auditoire.

La clarté du parti architectural, l'affirmation des grandes horizontales des balcons, l'articulation très marquée des corps de bâtiments sur les façades est et nord, le traitement de la cage d'escalier ouest, la lecture aisée de chaque fonction formaient les caractéristiques principales de l'architecture moderne de ce bâtiment.

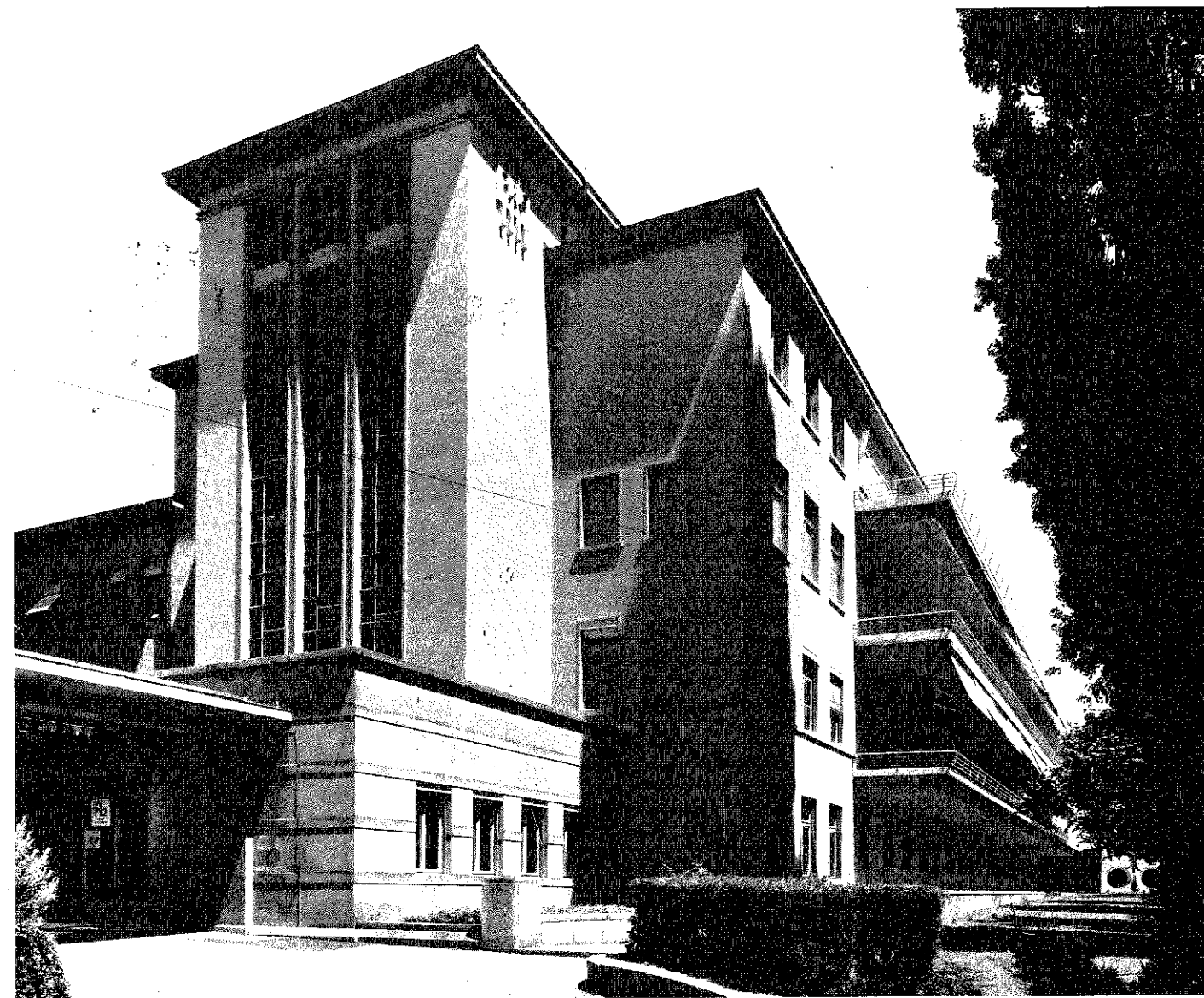
La deuxième étape de l'Hôpital Nestlé, soit l'agrandissement à l'est, fut réalisée de 1960 à 1965 sur les plans de M. Guignard, architecte.

Le parti architectural adopté consista en une prolongation du système de la première étape, soit un couloir à chaque niveau desservant au sud des chambres de malades, au nord des locaux de service.

Simultanément à cet agrandissement, plusieurs modifications furent apportées à la première étape, soit :

- surélévation de la partie d'isolement
- création de nouveaux monte-charge
- changement d'affectation de locaux au rez.

Sur le plan architectural, ces modifications ajoutées à l'agrandissement eurent pour effet d'altérer fortement le caractère original du bâtiment de 1935 (suppression des évidements de la façade nord et de leur apport de lumière dans les corridors, prolongement de la toiture sur les chambres d'isolement, augmentation démesurée de la longueur des couloirs, déplacement de l'entrée principale rendant paradoxal le monumentalisme de l'entrée d'origine).



Exprimées aujourd'hui, plus de vingt ans après les travaux, ces réflexions semblent évidentes. Étaient-elles possibles dans le contexte de la fièvre constructive des années 60 ?

Quoi qu'il en soit, lorsque débutèrent, en 1981, les études de nouvelles transformations, aucune amélioration ne put être envisagée sur le plan purement architectural, et ce pour d'évidentes raisons financières. L'étude se borna donc à un programme de modernisation et de réaffectation des locaux qui fut réalisé comme suit :

Rez-de-chaussée :

- Psychologie médicale
- Locaux de consultation
- Services sociaux
- Neuropsychologie
- Physiothérapie, avec création d'une piscine couverte
- Ergothérapie

1er étage :

- Ecole cantonale vaudoise de physiothérapie (ECVP)
- Division des lits (R.M.R.)
- Cafétéria et salle de réunion
- Division de lits à disposition de la Direction générale

2ème étage :

- ECVF
- Division de lits (R.M.R.)
- Modification de la radiologie
- Division de lits à disposition de la Direction générale

3ème étage :

- Chambres pour malades "privés" avec création de salles de bains individuelles
- Bureaux
- Division de lits

4ème étage :

- Laboratoires de recherches sur l'hypertension.

Les circulations verticales mécaniques furent complétées par un nouveau monte-charge et une plate-forme élévatrice destinée à relier le niveau du sous-sol à celui du couloir menant à la Maternité. Ces transformations intérieures, avec leurs conséquences normales sur le plan des revêtements de sols, murs et plafonds, furent accompagnées d'une rénovation totale de certaines installations techniques (sanitaire, électricité) et partielle pour la ventilation et les gaz médicaux. En cours de chantier, des crédits complémentaires permirent la réfection des toitures et des façades, ainsi que le changement de l'installation de chauffage du premier bâtiment.

Sur le plan budgétaire, la recherche de l'économie a été un critère essentiel de décision et le contrôle des coûts un souci constant de ce chantier.

En effet, au crédit initial se sont ajoutées plusieurs surprises en cours de travaux, dues pour beaucoup à un non respect des règles de l'art à l'époque de la construction ou des premières modifications (couverture, isolation de toiture, chapes de la première étape par exemple).

Les travaux se sont déroulés selon le calendrier suivant :

- 1981 : premières études
- 1984 : début du chantier
- août 1988 : inauguration.

La recherche systématique d'une transformation économique a eu comme conséquence un traitement assez sommaire de certaines finitions, ainsi qu'une obligation de conserver certains revêtements dans leur état d'origine. Notre espoir est que cette "philosophie" soit adoptée également par les futurs utilisateurs et que les coûts d'exploitation n'en soient pas trop augmentés, et cela jusqu'aux prochaines transformations de ce bâtiment.

François BACHMANN
Arch. SIA dipl. EPFL
Collab. G. BRUNET

De sa naissance dans le cadre du CHUV, il y a exactement 20 ans, à sa majorité atteinte l'année de l'installation dans ses nouveaux locaux, la division de neuropsychologie a largement développé ses activités hospitalières et ambulatoires. Cette progression est liée au nombre croissant des patients atteints de lésions cérébrales, qui retiennent aujourd'hui l'attention des milieux médicaux.

Se préoccupant de comprendre et d'analyser, dans le but d'un éventuel traitement, les relations entre les comportements et le cerveau, les activités de la division de neuropsychologie s'orientent selon trois axes principaux : consultations pour les patients hospitalisés dans les différents services du CHUV, consultations ambulatoires, traitements logopédiques (pour les aphasiques notamment) et psychologiques (pour les troubles de la mémoire par exemple). Pour parvenir à ses fins, la division occupe des médecins, des psychologues et des logopédistes.

Les patients examinés et pris en charge par la division le sont à la suite d'un traumatisme, d'une maladie vasculaire, infectieuse, tumorale ou dégénérative lésant le cerveau.

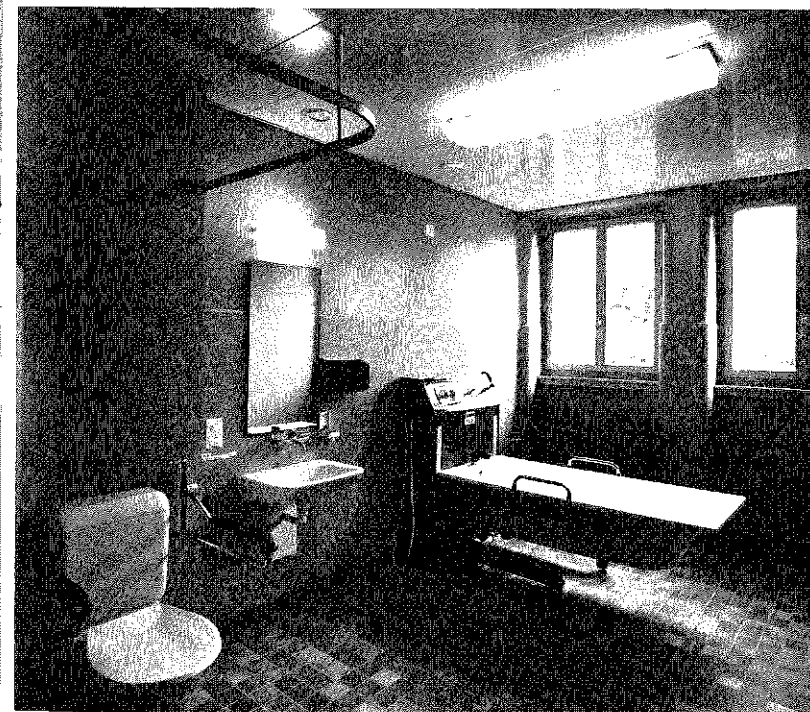
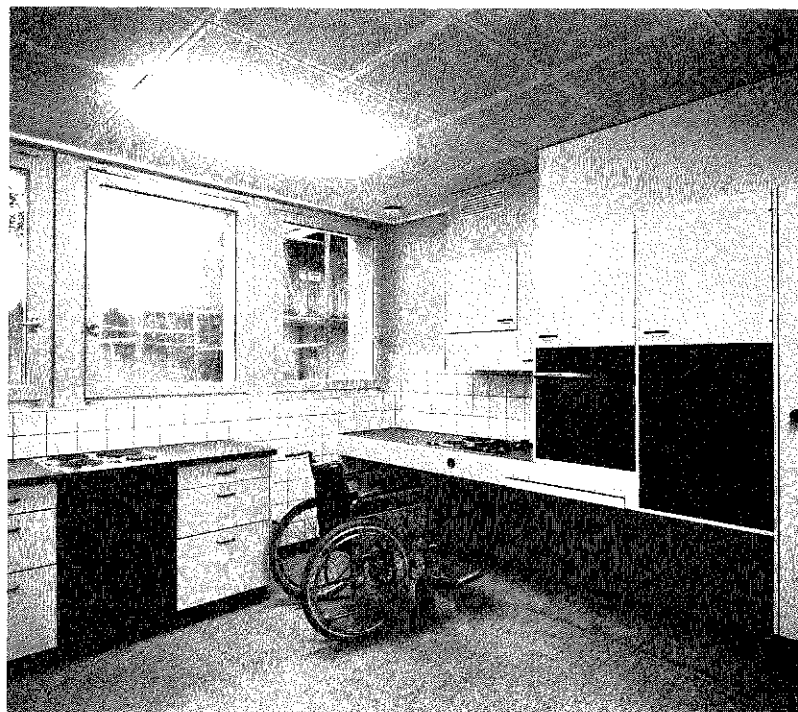
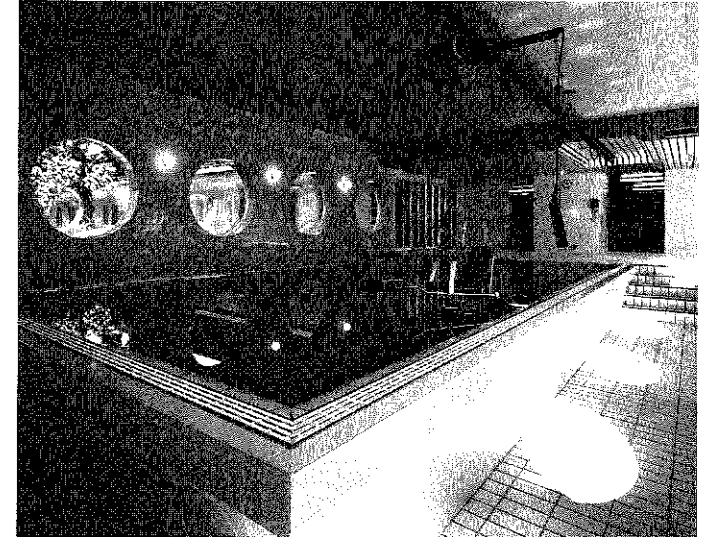
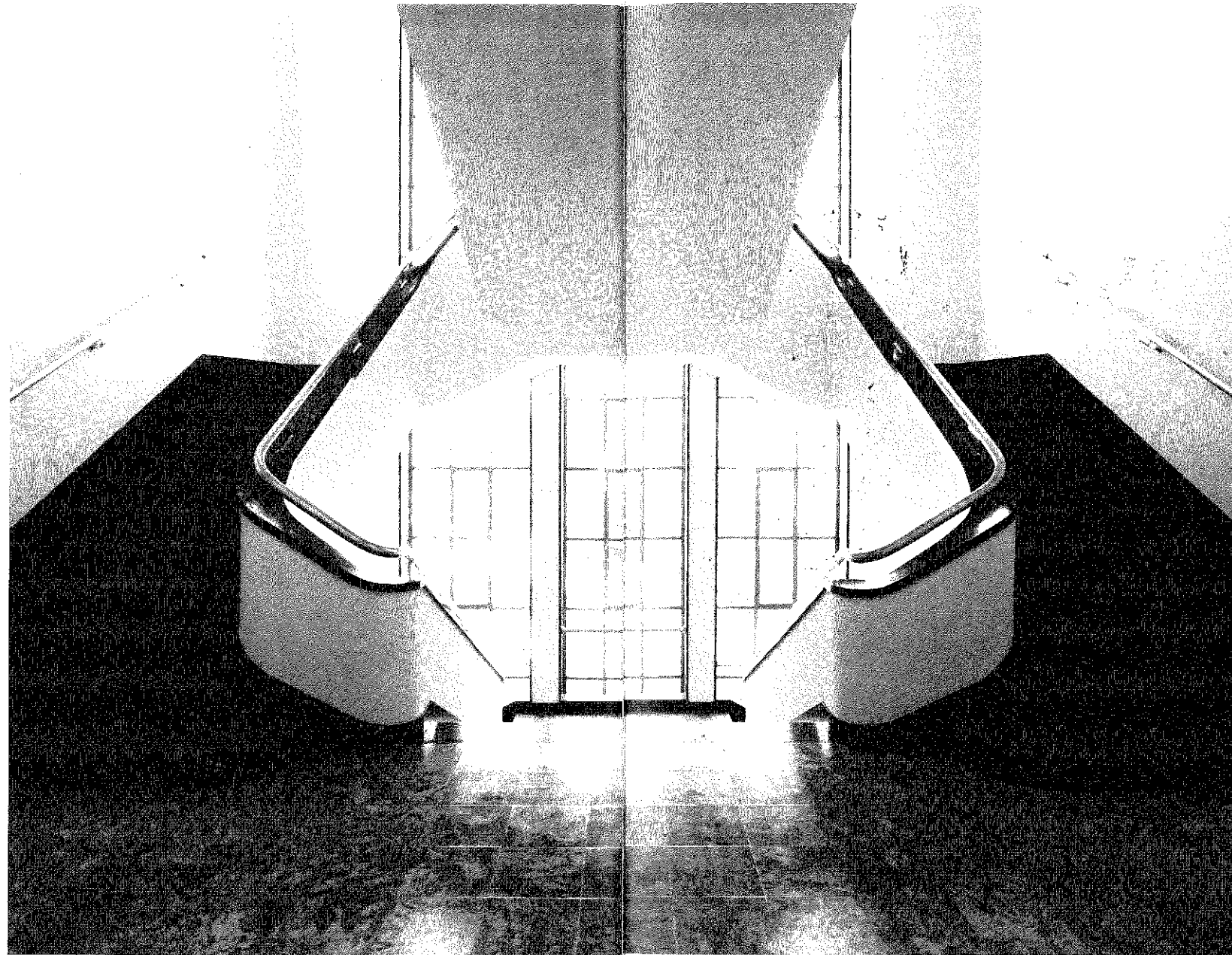
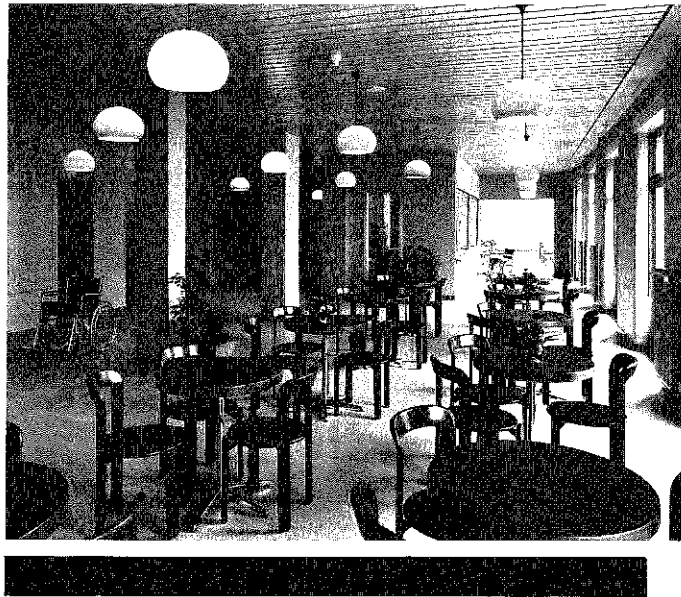
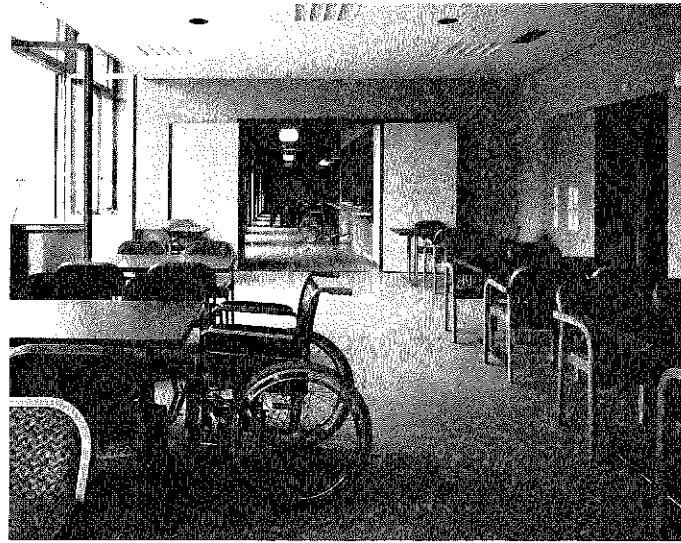
Les traitements sont délivrés de manière individuelle ou en groupes. Ils s'adressent à des patients hospitalisés ou qui ont regagné leur domicile. Des mesures sociales prolongent le traitement lorsqu'il est terminé; ainsi, par exemple, les aphasiques peuvent rejoindre l'Association Vaudoise des Aphasiques qui a été soutenue, dès sa création, par notre division.

Dans la division, se sont formés et se forment de nombreux stagiaires provenant de toute la Suisse romande, mais aussi de l'étranger, voire du Japon.

Le dernier volet de son activité concerne la recherche indispensable dans un hôpital universitaire. Cette recherche a bénéficié du soutien du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Dans ce domaine, des contacts étroits sont établis avec la Faculté de psychologie de l'Université de Genève, le cours pour la formation des orthophonistes de l'Université de Neuchâtel et la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne.

Professeur G. ASSAL
Médecin-chef

ETAT NOUVEAU



LE SERVICE DE RHUMATOLOGIE, MÉDECINE PHYSIQUE ET REHABILITATION DU CHUV

Un cours libre de physiothérapie avait été attribué en 1947 au Professeur Armand Delachaux, alors chargé de cours, mais ce n'est que le 1er juillet 1966 que fut créé à Lausanne le service universitaire de psychiatrie, rebaptisé actuellement service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation. Le but de cette création était d'assurer l'enseignement, récemment devenu obligatoire, de la psychiatrie et également de regrouper, sous une direction technique commune, les activités de tous les physiothérapeutes dispersés dans l'Hôpital cantonal. Enfin, il était considéré comme judicieux de regrouper, dans un même service de lits, les malades dont la réhabilitation était le motif d'hospitalisation.

Comme dans les autres facultés de Suisse, la réhabilitation s'est rapidement trouvée liée à la rhumatologie, d'autant plus que le second titulaire de la chaire, dès 1969, avait un intérêt tout particulier pour ce domaine. La rhumatologie s'est donc développée au point que le nombre des admissions se partage actuellement de façon presque égale entre les deux spécialités. Ce processus d'expansion s'est soldé par une augmentation du nombre de lits nécessaire au service et par une disparition des lits de somato-gériatrie de l'Hôpital Sandoz, au début des années septante.

La rhumatologie est une sous-spécialité de la médecine interne qui s'adresse à toutes les maladies des articulations, qu'elles soient d'origine inflammatoire (arthrite, polyarthrite, spondylarthrite...) ou dégénérative (arthroses). Ces maladies, douloureuses et fréquentes, peuvent menacer l'intégrité des structures articulaires, donc la fonction de mouvement. Elles requièrent, en plus des traitements médicamenteux, de nombreux traitements physiques, ce qui renforce les relations avec la réhabilitation.

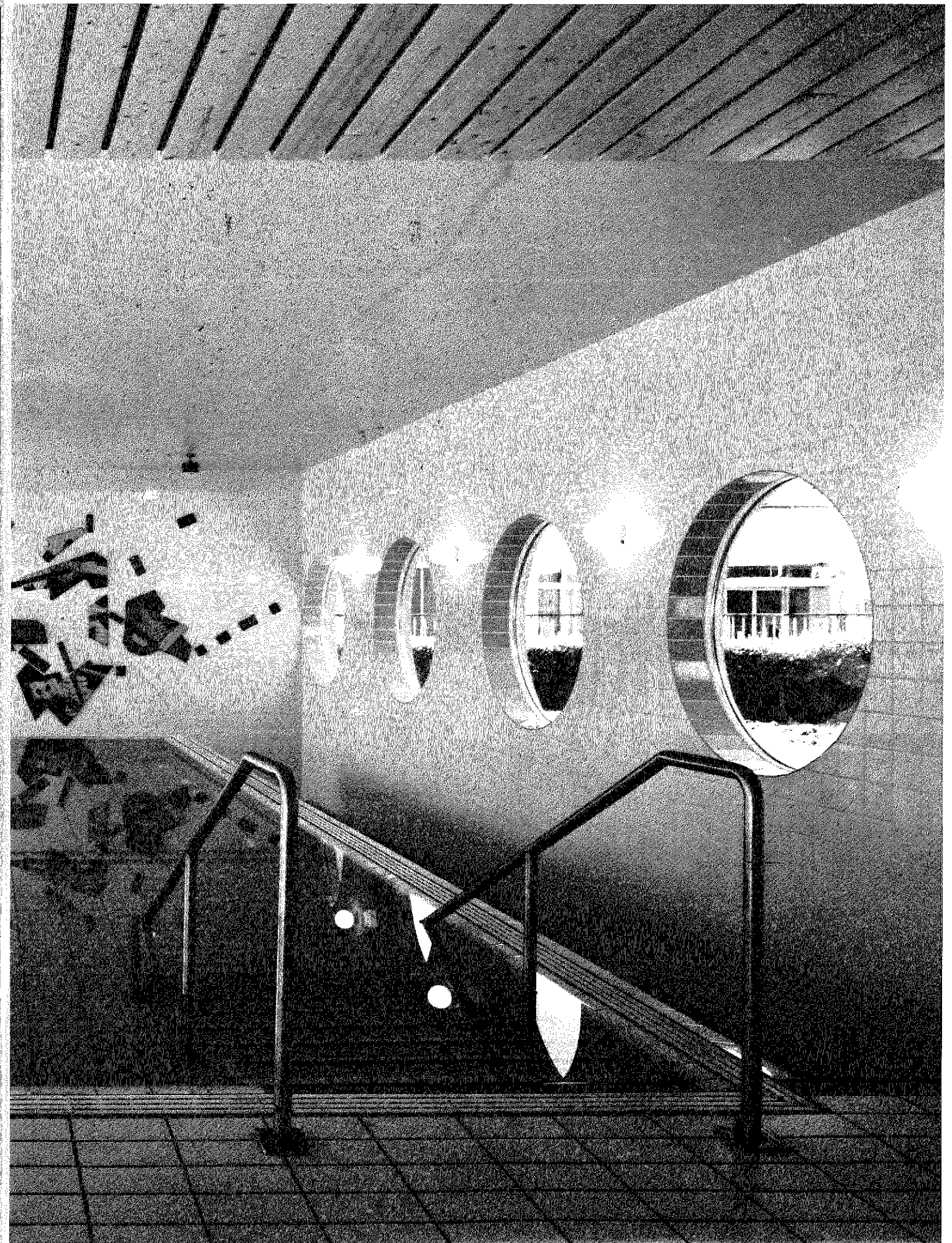
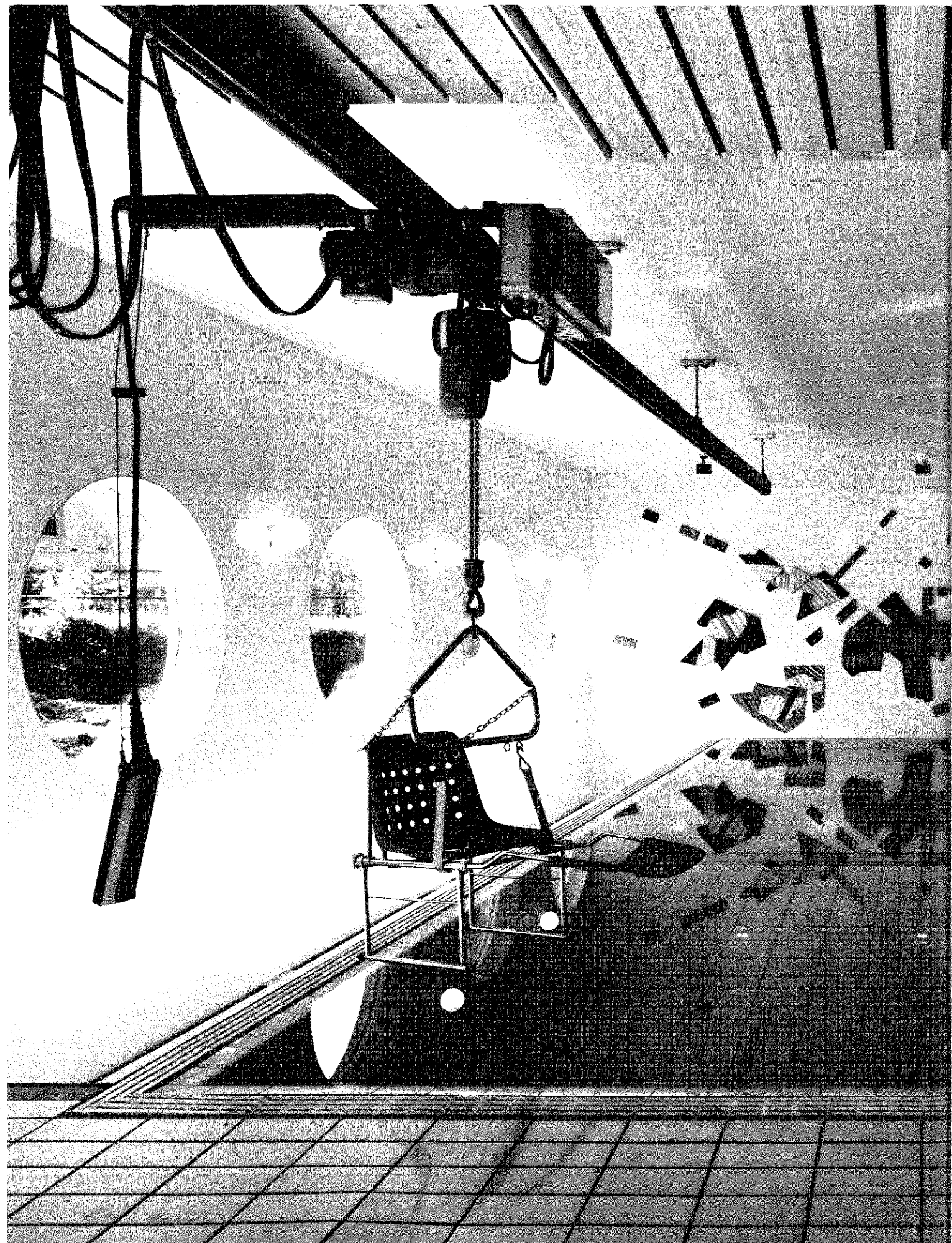
La médecine physique traite de l'ensemble des moyens physiques appliqués dans un but thérapeutique (mouvements, chaleur ou froid, électricité, rayons lumineux, champs magnétiques, sons, etc.). Ces techniques visent à calmer des réactions inflammatoires ou douloureuses mais aussi à récupérer telle ou telle fonction perdue. Au-delà de la médecine physique proprement dite, la réhabilitation peut être définie comme l'ensemble des mesures médicales, professionnelles et sociales qui permettent à un individu, frappé d'un handicap congénital ou acquis, d'atteindre le potentiel le plus élevé dont il est capable et donc de retrouver une vie aussi normale que possible.

Dans l'euphorie des années soixante, des plans ambitieux avaient été conçus pour répondre aux besoins croissants de la réhabilitation. Les surfaces, d'abord prévues dans le bâtiment hospitalier, se sont réduites comme peau de chagrin. L'Hôpital Sandoz a dû être sacrifié et le service placé pendant huit ans à l'Hôpital Beaumont, dans l'attente de son installation définitive à l'Hôpital Nestlé. Par rapport aux localisations précédentes, le service disposera d'une circulation fonctionnelle entre les secteurs de physiothérapie, ergothérapie et logopédie et surtout, pour la première fois, d'un bassin de rééducation. Les locaux réservés à la physiothérapie proprement dite restent cependant assez exigus, ce qui nécessitera une étude précise du planning d'utilisation. La consultation ambulatoire de rhumatologie se trouvera placée dans le même bâtiment, ce qui améliorera les contacts entre les équipes. Pour la première fois également, le service disposera de locaux décentes pour les rencontres des patients entre eux et des patients avec leurs familles. Cette cafétéria, déjà souhaitée par le Professeur Delachaux, sera certainement appréciée pour combler les moments creux entre les traitements.

Enfin, la proximité, dans le même bâtiment, de l'Ecole cantonale vaudoise de physiothérapeutes, contribuera à améliorer les liens fonctionnels avec les cadres physiothérapeutes, par l'intermédiaire des stages pratiques et des travaux de diplômes.

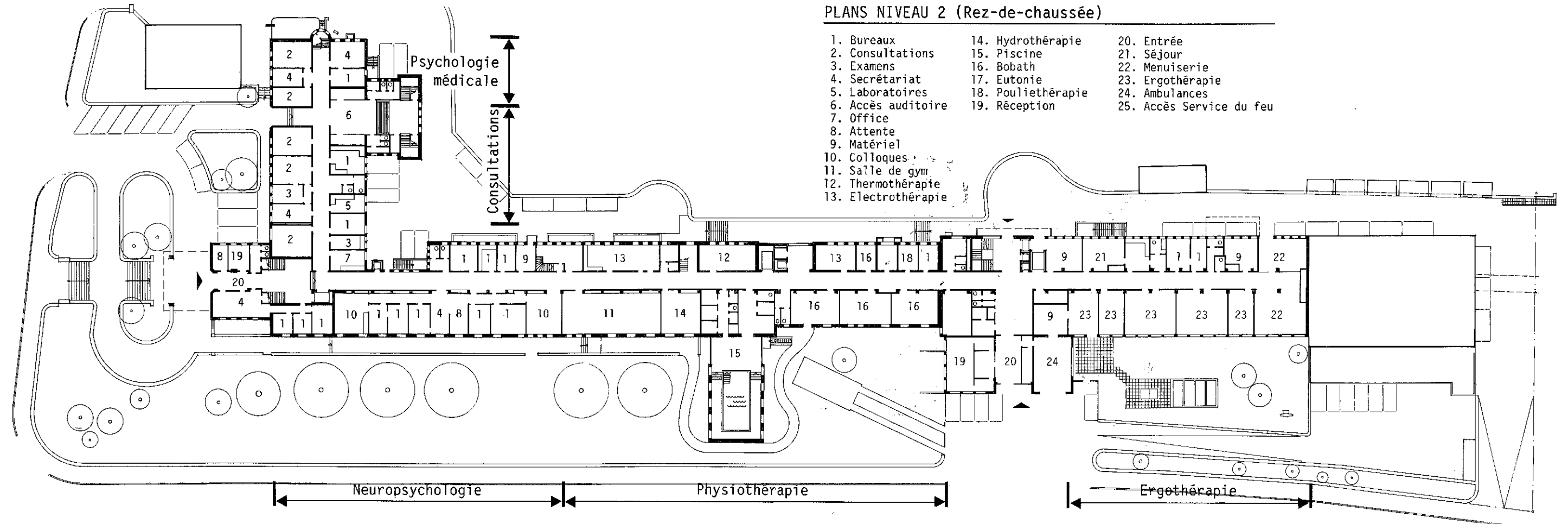
La prolongation de la durée de vie et la modification de la manière de vivre ont conduit à une augmentation considérable du nombre des handicapés physiques : affections cérébro-vasculaires, séquelles traumatiques ou neurologiques, amputations, affections rhumatologiques chroniques. L'équipe de réhabilitation s'efforcera, pour toutes ces maladies invalidantes, de corriger le défaut d'intégration dans la société, d'assurer l'indépendance maximale de l'individu dans les limites du défaut physique et d'éviter ainsi l'institutionnalisation. Il appartient tout particulièrement au médecin spécialiste en réhabilitation de mettre à jour les ressources physiques et psychiques du patient, de les utiliser, de les stimuler et surtout d'harmoniser les interventions de l'équipe médico-technique. Les nouveaux locaux mis à disposition faciliteront certainement la tâche de cette équipe.

Professeur Yves SAUDAN



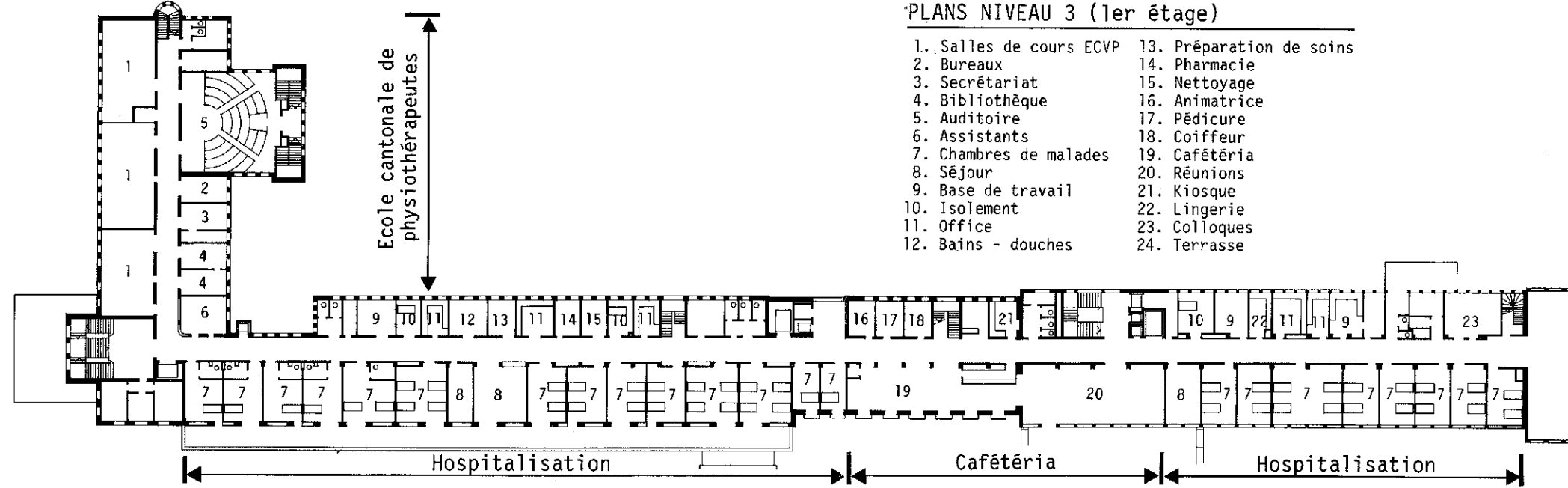
PLANS NIVEAU 2 (Rez-de-chaussée)

- | | | |
|---------------------|--------------------|--------------------------|
| 1. Bureaux | 14. Hydrothérapie | 20. Entrée |
| 2. Consultations | 15. Piscine | 21. Séjour |
| 3. Exams | 16. Bobath | 22. Menuiserie |
| 4. Secrétariat | 17. Eutonie | 23. Ergothérapie |
| 5. Laboratoires | 18. Pouliothérapie | 24. Ambulances |
| 6. Accès auditoire | 19. Réception | 25. Accès Service du feu |
| 7. Office | | |
| 8. Attente | | |
| 9. Matériel | | |
| 10. Colloques | | |
| 11. Salle de gym | | |
| 12. Thermothérapie | | |
| 13. Electrothérapie | | |



PLANS NIVEAU 3 (1er étage)

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 1. Salles de cours ECVF | 13. Préparation de soins |
| 2. Bureaux | 14. Pharmacie |
| 3. Secrétariat | 15. Nettoyage |
| 4. Bibliothèque | 16. Animatrice |
| 5. Auditoire | 17. Pédicure |
| 6. Assistants | 18. Coiffeur |
| 7. Chambres de malades | 19. Cafétéria |
| 8. Séjour | 20. Réunions |
| 9. Base de travail | 21. Kiosque |
| 10. Isolement | 22. Lingerie |
| 11. Office | 23. Colloques |
| 12. Bains - douches | 24. Terrasse |



Façade ouest



Façade sud

25 Août 1988 Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey, ASG
Photos : François Bertin, Grandvaux
Impression : Favre et Witteregg, Bussigny